



**Termes de référence (TdR)**  
Conseil en systèmes financiers et de gestion  
YMCA du Cameroun  
**JUIN 2024**

**1. Informations d'arrière-plan**

La Young Men's Christian Association (YMCA) a été créée en juin 1844 et est arrivée au Cameroun vers 1924. Le 27 avril 1955, le YMCA/UCJG (Union Chrétienne de Jeunes Gens) est reconnue par les pouvoirs publics comme Association Publique par décret N° 724/APA. Cela est dû à l'excellent travail et à l'impact démontré sur la jeunesse au niveau national, reconnu par les autorités françaises. Cependant, à la suite de troubles qui ont conduit à l'interdiction de activités de diverses associations dans tout le pays à la fin des années 1950, le YMCA a continué à fonctionner sous l'égide de l'Église qui avait désormais obtenu son autonomie pour fonctionner beaucoup plus tard après le YMCA. Plus tard, il y avait une tension entre l'Église dans sa relation avec le YMCA. Cela était dû au désir du YMCA d'opérer dans le cadre de sa mission partagée à l'échelle mondiale, mais reléguée au sein d'un département jeunesse au sein de l'Église. Heureusement, en 1991, le YMCA/UCJG a obtenu de l'Église sa déclaration légale d'existence en tant qu'entité indépendante.

YMCA/UCJG Cameroun est désormais affilié à l'Alliance Africaine des YMCA (AAYMCA) qui regroupe 23 pays membres africains appelés en interne Mouvements Nationaux (NM). Les NM ont une mission commune consistant à autonomiser les jeunes pour la Renaissance africaine. Au Cameroun, le YMCA souhaite atteindre les résultats de cette mission partagée, dans un premier temps en bâtissant une institution viable, solide, durable et pertinente pour les jeunes au sein des communautés qu'elle dessert.

Le Cameroun, le YMCA adhère également aux cadres stratégiques régionaux et mondiaux, à la Vision 2030 et au plan de jeu Y3.0. Ce dernier sert comme cadre de développement stratégique (plan stratégique) pour les YMCA africaines et combine à la fois la vision institutionnelle et programmatique des YMCA africaines jusqu'en 2026. Cela permet à chaque Mouvement National (NM) d'avoir une vision à long terme de sa croissance et de son développement. pour remplir la mission.

Depuis 2015, l'UCJG/YMCA s'appuie exclusivement et majoritairement sur l'adhésion, les frais et contributions individuelles jusqu'en 2017, date à laquelle il a commencé à recevoir un financement de projet externe. L'UCJG/YMCA continue d'être essentiellement une association financée par des projets, cependant, les membres contribuent et les frais d'utilisation de diverses activités, notamment des camps de vacances et des formations, continuent à supporter les coûts de fonctionnement. D'autres moyens de collecte de fonds sont la vente de matériel pour le YMCA, sa visibilité ainsi qu'une source de revenus.

Malheureusement, le YMCA fonctionne avec des structures de base de gestion et d'exploitation. La traction vers des montants plus importants de financement de projet ainsi que des partenariats stratégiques pour des résultats positifs ne peut être obtenue si l'organisation ne dispose pas de systèmes de gestion à la fois opérationnels et financiers. Il est donc nécessaire d'intégrer un processus collaboratif pour concevoir et adopter de nouveaux systèmes et des processus qui se conforment aux normes internationales et à celles alignées sur l'Alliance Africaine des YMCA.

**2. Opportunité de conseil**

L'UCJG/YMCA, en tant qu'organisation à but non lucratif, a besoin de systèmes et de procédures de gestion efficaces (à la fois financiers et opérationnels) pour garantir que les ressources sont allouées efficacement ; les objectifs sont atteints dans les délais et dans les limites du budget ; les attentes des parties prenantes sont satisfaites ; et que l'UCJG/YMCA peut réaliser sa mission en ayant un impact positif sur ses participants et bénéficiaires. Le conseil qui s'ensuit est donc une opportunité à travers une approche participative et collaborative avec les équipes du Cameroun YMCA et de l'AAYMCA basées à Nairobi au Kenya pour identifier les lacunes du système de gestion et parvenir à leur développement.

### **3. Objectifs**

En collaboration avec l'Alliance Africaine des YMCA (AAYMCA) et UCJG/YMCA Cameroun, les objectifs du cabinet sont :

- Entreprendre un examen des systèmes et processus de contrôle financier et de gestion existants de l'UCJG/YMCA Cameroun.
- Informer la direction de l'AAYMCA et de l'UCJG/YMCA Cameroun de toute lacune en matière de capacités identifiée et formuler des recommandations sur la façon dont celles-ci peuvent être comblées avec des délais d'action clairs.
- Instituer et mettre en œuvre un système de renforcement des capacités conçu pour améliorer et renforcer les systèmes de contrôle financier et de gestion.
- Réaliser des programmes de renforcement des capacités en plus de la formation professionnelle (pour les équipes spécifiques du personnel de l'UCJG/YMCA Cameroun pour améliorer leurs compétences), afin de garantir que le personnel a la capacité de mettre en œuvre les politiques, systèmes et procédures financiers et de gestion améliorés.

### **4. Étendue des travaux**

Le consultant en gestion financière apportera son soutien à l'UCJG/YMCA Cameroun, pour garantir que des systèmes de gestion financière adéquats sont en place au siège et éventuellement dans les succursales existantes.

Plus précisément, le consultant devra entreprendre les tâches suivantes :

#### **A. Examen des systèmes et processus actuels**

##### Systèmes de gestion financière

- i.* Examiner les politiques, systèmes et procédures financiers existants, notamment en effectuant des tests approfondis pour déterminer les domaines à améliorer.
- ii.* Effectuer un examen critique des systèmes de contrôle interne, en se concentrant sur l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques et les procédures de contrôle.
- iii.* Examiner les processus de gestion financière de l'UCJG/YMCA et identifier les faiblesses dans le suivi et la déclaration des recettes et des dépenses.
- iv.* Vérifier le respect des obligations statutaires, des accords de financement et des rapports.
- v.* Examiner les pratiques de gestion des actifs au niveau du siège social et des succursales.

##### Systèmes d'approvisionnement

- i.* Examiner la politique, les processus, les systèmes et les contrôles d'approvisionnement existants et évaluer s'ils facilitent une utilisation efficace des ressources.
- ii.* Identifier les faiblesses du système/des processus d'approvisionnement et recommander des changements qui garantiraient que les articles soient stockés de manière optimale et distribués de manière responsable.

#### **B. Concevoir et développer des systèmes appropriés**

##### Systèmes de gestion financière

- i.* Élaborer des politiques et des procédures de gestion financière qui renforcent l'environnement de contrôle interne de l'UCJG/YMCA et corrigent les faiblesses identifiées lors de la phase d'évaluation.

#### Systemes d'approvisionnement

- ii.* Élaborer des manuels et des politiques de gestion des achats appropriés pour renforcer les processus de passation des marchés ainsi que les lacunes identifiées lors de la phase d'évaluation.

### **C. Formation et renforcement des capacités**

- i.* Entreprendre la formation du personnel et l'évaluation des besoins du personnel des finances et des achats au niveau du siège et des succursales.
- ii.* Élaborer des plans de formation et de renforcement des capacités.
- iii.* Mettre en œuvre des plans de formation et de renforcement des capacités.
- iv.* Soutenir l'UCJG/YMCA dans la diffusion des politiques, systèmes et procédures financiers au personnel à tous les niveaux (siège/branche).
- v.* Fournir un support pour identifier, installer et utiliser le progiciel financier.
- vi.* Fournir une formation sur le reporting aux partenaires.

### **D. Accompagnement à la gestion fiduciaire**

- i.* Fournir un soutien à la gestion financière suivant des procédures saines de budgétisation, de comptabilité et de contrôle financier, conformément et en alignement avec l'Alliance africaine des YMCA, les exigences des donateurs et les meilleures pratiques.
- ii.* Fournir un soutien à la gestion des achats pour garantir le respect des politiques, des exigences des donateurs et des lois et réglementations locales.
- iii.* Gestion de projet: Soutenir les opérations au siège et dans les succursales pour assurer le respect des obligations énoncées dans les accords de financement et de sous-subvention, les protocoles d'accord, etc. avec les parties prenantes internes et externes.

## **5. Lignes de reporting de la gestion financière**

Le consultant en gestion financière relève conjointement de :

- Le Secrétaire Général - Alliance Africaine des YMCA,
- Le trésorier du conseil d'administration - Alliance africaine des YMCA,
- Le Directeur Financier - Alliance Africaine des YMCA,
- Le NGS - Cameroun YMCA.

## **6. Étapes clés/produits livrables et échéanciers**

- a) Rapport initial dans les 2 semaines suivant le contrat,
- b) Rapport d'évaluation indiquant les lacunes actuelles et la feuille de route pour renforcer les opérations actuelles du Cameroun, de l'UCJG/YMCA dans un délai d'un mois et demi après la passation du contrat.,
- c) Évaluation des besoins en capacités du personnel et plan de renforcement des capacités,
- d) Manuel de politiques et de procédures de gestion financière mis à jour,
- e) Rapports d'avancement périodiques,
- f) Rapport final avec mise à jour sur l'état des résultats souhaités de la consultation.

## **7. Conditions de paiement**

Le paiement sera effectué comme décrit et convenu dans l'accord de conseil lors de la soumission progressive des livrables pertinents.

## **8. Expérience et qualifications**

Le consultant doit posséder les qualifications minimales suivantes.

a) Éducation

- Diplôme universitaire supérieur en comptabilité, audit, administration des affaires, commerce ou dans un domaine connexe ; ou
- Un diplôme de premier niveau combiné à un titre professionnel en comptabilité, en audit ou un titre connexe (Comptable agréé, CPA, CIA, CISA (Certified Information Systems Auditor), CFE, ACCA (Association of Chartered Certified Accountants)).

b) Expérience

- Au moins 5 ans d'expérience post-qualification en comptabilité, gestion financière, audit, assistance technique ou autre expérience directement pertinente;
- Au moins (3) années d'expérience démontrée en tant que conseiller technique/assistant technique ou formateur en gestion financière;
- Bonne connaissance des pratiques/exigences des donateurs en matière de gestion financière, y compris les politiques et procédures.;
- Une expérience des pratiques et techniques générales de gestion, y compris les principes de gestion, la gouvernance et la responsabilité, la gestion des risques, l'utilisation de la technologie, la gestion de projet, la recherche et l'analyse, l'assurance qualité et la gestion des ressources humaines, est requise.;
- Expérience avérée dans le travail efficace avec des équipes multidisciplinaires;
- Une expérience avec des organisations à but non lucratif/organisations internationales non gouvernementales (ONG) est hautement souhaitable.;
- Une expérience de l'audit interne au niveau international serait un avantage.

c) Langue

- Maîtrise du français (écrit et oral) et
- Solide connaissance pratique de l'anglais (écrit et oral).

d) Autres exigences souhaitées

- Un consultant local connaissant le système comptable français est préférable.

**9. Comment s'inscrire?**

Les parties intéressées doivent envoyer une copie électronique de leur candidature (la candidature doit être reçue en anglais) par e-mail à [consultancy@africaymca.org](mailto:consultancy@africaymca.org). Dans le cas où la version anglaise de l'Application a été traduit de Français, veuillez également envoyer l'original en français copier auestadresse e-mail en même temps, pour un contrôle plus approfondi si nécessaire.

**La date limite de soumission est le 15 juillet 2024 à 23h59 EAT.**